



À la découverte de l'Occitanie, région toulousaine

Du 19/05 au 24/05/2025

- Réservé aux plus de 60 ans (voir conditions ci-dessous)
- Proposé par le CCAS de Saint-Chaffrey avec l'association d'aide aux personnes du 3^{ème} âge

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en collaboration avec l'association d'aide aux personnes du 3^{ème} âge, propose un séjour de 6 jours et 5 nuits, du 19/05 au 24/05/2025, à la découverte de la région toulousaine.

Déroulé du séjour



Jour 1 – Castres

Départ de Saint-Chaffrey

Arrivée Hôtel Ibis, dîner
et logement



Jour 4 – Toulouse

Visite guidée du Centre
Historique de Toulouse

Visite de la Maison de
Violette et traversée du
Canal du Midi



Jour 2 – Castres, Lautrec, chemin de fer du Tarn

Visite guidée du Vieux
Castres et Lautrec

Balade champêtre en
petit train



Jour 5 – Aeroscopia et Airbus

Visite commentée
d'Aeroscopia

Visite guidée d'Airbus
A350



Jour 3 – Albi et Cordes sur ciel

Visite guidée de la cité

Visite du Vieil Albi et de la
Cathédrale Sainte Cécile



Jour 6 – Carcassonne

Visite guidée de
Carcassonne

Retour à Saint-Chaffrey

■ Hébergement & Repas

Hôtel Ibis 3***

Petit-déjeuner à l'hôtel

Déjeuner et dîner au restaurant

■ Tarif

Participation de 690,00 € incluant le transport (en autocar grand tourisme, places limitées à 50 personnes), l'hébergement, la pension complète, les activités, les pourboires, les assurances annulation et rapatriement

■ Le saviez-vous

Le coût réel par personne est d'environ 1 006,00 € mais le CCAS, ainsi que l'association d'aide aux personnes prend en charge une partie des frais.

■ A qui s'adresse ce voyage

Aux personnes âgées de 65 ans et plus au 31/12/2024

- Aux personnes âgées de 60 ans au 31/12/2024, titulaires d'une pension de retraite, de pré-retraite ou d'invalidité et ayant cessé toute activité lucrative
- Aux conjoint(e)s des personnes remplissant l'une des conditions ci-dessus
- Aux personnes dont le conjoint décédé remplirait l'une des deux premières conditions

Inscription

Bulletin d'inscription à retirer en mairie ou en ligne sur saintchaffrey.fr et à déposer, avec le règlement (en 1, 2 ou 3 chèques à l'ordre de « L'association d'aide aux personnes du 3^e âge »), dans la boîte aux lettres du CCAS, devant la mairie, avant le 24 février 2025.